

Une navette pour les salariés de Champagné

Page modifiée le mercredi 22 janvier 2025 • Données Le Mans Métropole

Un service de transport à la demande est disponible, depuis quelques semaines, pour les salariés de la zone artisanale La Forêt.



La navette relie les entreprises du secteur à la Gare SNCF.
© Ville du Mans

« Nous réinventons, en quelques sorte, les systèmes de ramassage des salariés que proposaient les grandes entreprises il y a 60 ans » L'imagedeStéphane Le Foll, président de Le Mans Métropole résume parfaitement le nouveau service proposé par la Setram depuis le 2 décembre dernier.

La navette Résa +, service de **transport à la demande**, dessert du **lundi au samedi**, de **6h à 20h30** la ZA La Forêt de Champagné. Une offre de transport en complément de la ligne de bus 25.

Résa + permet de circuler entre deux arrêts de la zone desservie ou entre un arrêt et un des deux points de correspondance (gare de Champagné ou arrêt Léopold-Gouloumès). Les réservations

sont possibles uniquement à des **horaires et** sur des **itinéraires différents de la ligne 25**.

La navette dessert les arrêts suivants : 2^e Rima, Cromology Research, Sarthe Palettes, Bobet Matériel 2, Stradal, Saint-Hubert, La Forêt, Socamaine 3, Colas, Paprec, Eaton Souriau, ASO Nutrition, Gare de Champagné, Léopold-Gouloumès.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de [s'inscrire sur l'application Setram Résa +](#), choisir ses arrêts, indiquer l'heure et la date du voyage et valider le créneau proposé.